



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

PROJET DE TERRITOIRE

2020 2026



LE SOMMAIRE



04 LE TERRITOIRE

08 LES ÉTAPES DU PROJET

10 LES ENJEUX

12 ↘ LA STRATÉGIE POLITIQUE

14 ↘ PROXIMITÉ

22 ↘ SOLIDARITÉ

26 ↘ ATTRACTIVITÉ

32 ↘ DURABILITÉ



INTRODUCTION



ÉDITO



Le projet de territoire est un outil dont nous nous sommes saisis dès le début du mandat. Il nous a permis de nous réunir pour travailler ensemble sur un projet politique commun et communautaire. C'est une véritable feuille de route pour concevoir l'action communautaire des prochaines années. Il est défini comme un projet « qui détermine les orientations du territoire en matière de développement économique et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de l'environnement et de gestion des ressources. »

Le paysage intercommunal a par ailleurs été modifié ces dernières années du fait des différentes lois territoriales qui se sont succédées au cours du précédent mandat. Les compétences entre collectivités territoriales et EPCI ont été redistribuées.

Cette démarche renforce l'action communautaire dans un contexte où les territoires font face à de multiples bouleversements (pandémie, réchauffement climatique, augmentation des inégalités sociales, déploiement du numérique,...).

Dans ce contexte, les élus insistent particulièrement sur la mise en cohérence et la planification de l'action communautaire ainsi que la création d'une dynamique partagée entre les communes du territoire. Nous nous fixons un cadre et un cap partagés. A nous de faire vivre le projet de territoire. Aussi, tout au long du mandat, chaque commission thématique travaillera à la déclinaison du plan d'actions en réponse à cette feuille de route qu'est le projet de territoire.

Claudie Balcon

Présidente



LE TERRITOIRE

Chiffres INSEE 2018



PAYS D'IROISE COMMUNAUTÉ

- **48 396** habitants
- **19** communes
- **317KM²** de superficie

BREST MÉTROPOLE

- **210 047** habitants
- **8** communes
- **218KM²** de superficie

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS

- **41 207** habitants
- **13** communes
- **272KM²** de superficie

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

- **48 743** habitants
- **22** communes
- **371KM²** de superficie

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PLEYBEN-CHÂTEAULIN-PORZAY

- **22 927** habitants
- **17** communes
- **427KM²** de superficie

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PRESQU'ÎLE DE CROZON-AULNE MARITIME

- **22 616** habitants
- **10** communes
- **281KM²** de superficie

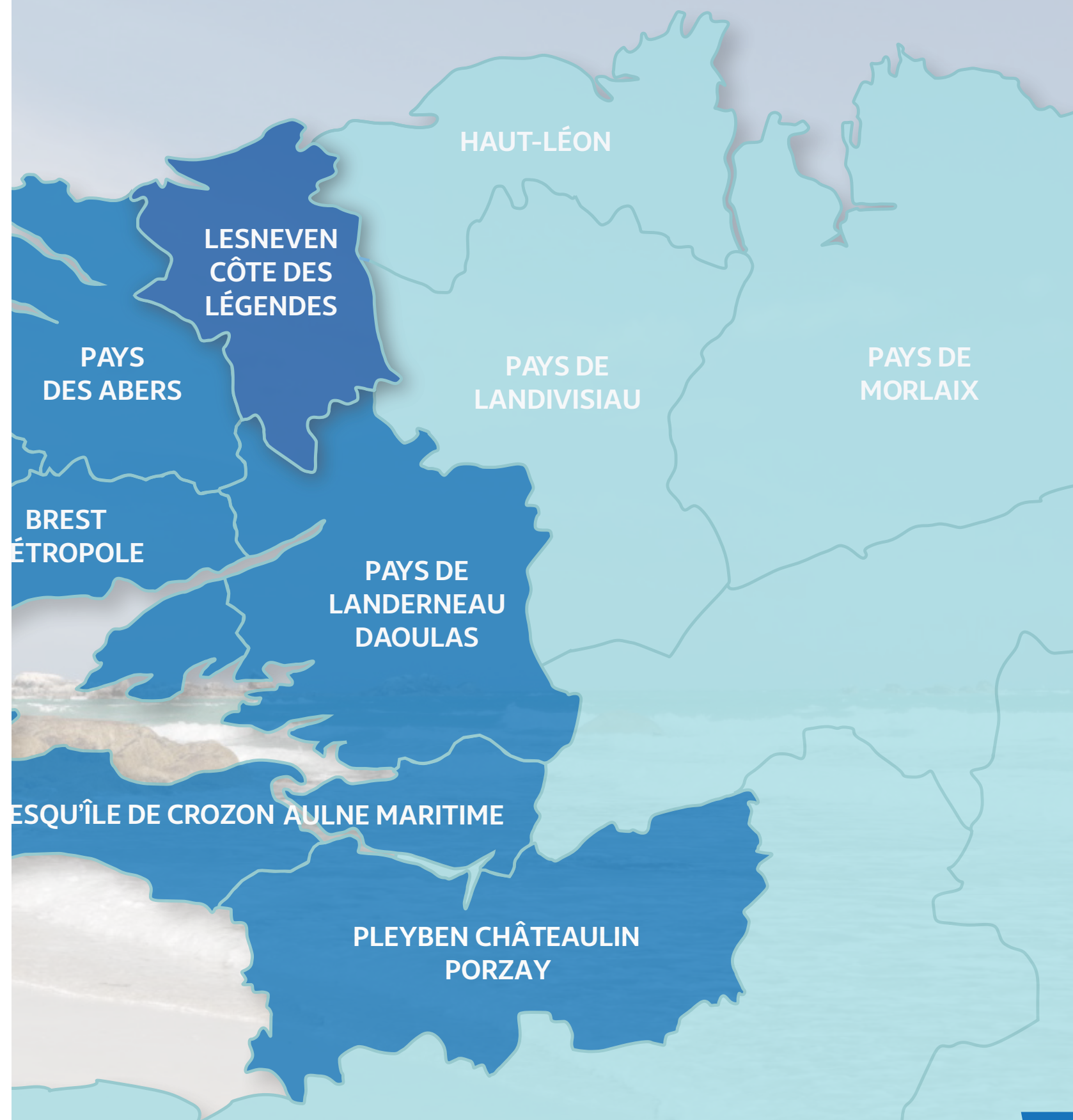
LA COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

- **27 444** habitants
- **14** communes
- **202KM²** de superficie



LE PAYS DE BREST

- **7** intercommunalités
- **103** communes
- **421 380** habitants (2018)



LE TERRITOIRE

Chiffres INSEE

DÉMOGRAPHIE

12 098 ménages

27 444 habitants

135,3 hab/km²

14,7%
de résidences
secondaires

7%
de logements
vacants

15 590
logements

77,6%
de résidences
principales

31,8% de la population
à moins de 30 ans

ÉCONOMIE

- Taux de chômage des 15-64 ans : **10,8%**
- **12 000** actifs vivent sur le territoire
- **10** zones d'activité réparties en **120** hectares
- **8 270** emplois sur la Communauté Lesneven Côte des Légendes représentant 5% des emplois du Pays de Brest
- **135** nouvelles entreprises/an en moyenne sur le territoire entre 2015 et 2020

SOCIAL ET SOLIDARITÉ

- **1** centre hospitalier et **3** maisons de retraite
- **1** résidence autonomie entre trois communes : Ploudaniel, Saint-Méen et Saint-Frégant
- **ADMR** et résidence les **GENÊTS D'OR, AMADEUS**
- **195** professionnels de santé en 2018 dont **28** médecins généralistes
- **852** associations sur le territoire en 2018
- **6 218** licenciés sportifs en 2018

51% des **7 654** familles
n'ont pas d'enfant de moins
de 25 ans à la maison



29,5% de la population
à plus de 60 ans



MOBILITÉ

- **87%** des actifs du territoire utilisent leur voiture personnelle
- **2%** des trajets concernent les transports en commun
- **45%** des actifs occupés vivent et travaillent sur le territoire communautaire.

LES FORCES DU TERRITOIRE

- Le cadre de vie
- L'offre diversifiée de services
- La cohésion sociale et culturelle
- La taille «humaine» de la collectivité
- L'existence d'un bassin de vie à l'échelle du territoire

LES FAIBLESSES DU TERRITOIRE

- La prévision de l'évolution de la population :
 - 6% des moins de 19 ans,
 - + 2% de 20-64 ans,
 - + 59 % des plus de 65 ans d'ici à 2040,
- La population vieillissante insuffisamment accompagnée (EHPAD)
- Les logements vacants et dégradés
- Les mobilités sur le territoire
- Les centres-bourgs qui manquent de dynamisme

LES ÉTAPES DU PROJET



DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE OCTOBRE > DÉCEMBRE 2020



**Lancement
de la démarche**
Séminaire n°1
le 17 octobre 2020

État des lieux
Entretiens individuels
semi-directifs avec les
élus (vice-présidents
et maires)

**Validation
du diagnostic**
par le comité
de pilotage

Analyse
Identification des enjeux
et des valeurs partagées
du territoire



PLANIFICATION STRATÉGIQUE JANVIER > MARS 2021

**Chiffrage et hiérarchisa-
tion des actions**
Commissions théma-
tiques en juin 2021

**Définition des
orientations et
élaboration du
plan d'actions**

**Partage
du diagnostic**
Séminaire n°2 &
soirées d'échanges
29 mars et 1^{er} avril 2021



FINALISATION DE LA STRATÉGIE AVRIL > OCTOBRE 2021

Validation politique
du projet et des
actions associées

**Formalisation
du projet de territoire**
avec les élus, les
services et les partenaires
communautaires
(novembre 2021)

**Mise en oeuvre
et valorisation**
Faire vivre le projet
de territoire tout
au long du mandat

■ DIAGNOSTIC

Pour débiter, il a fallu réaliser un état des lieux de la situation du territoire ainsi que de la vision des élus sur son développement avant de fixer un cap au projet communautaire. Celui-ci se réalise au regard de plusieurs indicateurs démographiques, sociaux, économiques, environnementaux, pour pouvoir situer le territoire par rapport à ses voisins, au département et à la région.

À partir de cet état des lieux, la vision et la perception des élus sur les dynamiques à l'œuvre sur le territoire communautaire sont rassemblées. Lors du 1^{er} séminaire, les participants (élus communautaires, communaux, membres du comité de direction de Tourisme Côte des Légendes, directeurs et responsables de services communaux et communautaires) ont été invités à livrer leur vision du territoire, pour alimenter le diagnostic.

Avec cette première vision, les 14 communes de la communauté via leurs maires et adjoints ont pu mettre en évidence les enjeux qu'ils jugeaient comme prioritaires pour l'action publique de demain.

d'un plan d'actions. La volonté politique des membres du bureau communautaire est de conserver une certaine souplesse vis-à-vis du projet de territoire. Ce dernier pourra être amené à évoluer en fonction d'éventuelles opportunités et évolutions législatives et budgétaires.

Se basant sur les **4 valeurs fédératrices** identifiées dans le diagnostic, et travaillées par chacune des commissions thématiques de la CLCL, la stratégie communautaire se décline selon **11 thématiques transversales**, **22 objectifs** et des axes de travail regroupant des pistes d'actions pour atteindre ces objectifs.



■ PLANIFICATION STRATÉGIQUE

À la suite du diagnostic et après avoir positionné les ambitions politiques pour le territoire communautaire, les élus ont construit les grandes orientations (direction politique à prendre) et objectifs qui découlent de ces ambitions.

Le choix des thématiques abordées par les élus lors des soirées de travail émane du diagnostic: il s'agit de sujets qui découlent des enjeux débattus par les élus ou bien des sujets identifiés par les services communautaires qui nécessitent un positionnement des élus sur le mandat à venir. Certains enjeux, prioritaires pour le territoire, ont été traités dans le cadre d'autres stratégies (PLui-h, gestion du trait de côte, PCAET, etc.) dans un souci d'efficacité de l'action communautaire.

■ FINALISATION DE LA STRATÉGIE

Les ateliers ont permis d'approfondir la stratégie communautaire et d'esquisser les premiers contours

■ FAIRE VIVRE LE PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire est une démarche qui doit vivre tout au long du mandat. Il appartient aux élus mais aussi aux services de la CLCL de s'en saisir. La stratégie qui a été déployée doit également pouvoir être un moyen de communiquer auprès de la population via des supports ludiques.

Les élus de la CLCL ont souhaité un projet de territoire transversal et pragmatique. L'absence de fiches-actions formalisées permet de conserver une certaine souplesse dans l'action communautaire.

Les pistes d'actions qui ont été proposées par les instances politiques sont à décliner tout au long du mandat au travers des commissions thématiques et de groupes de travail spécifiques liés à certains sujets.

LES ENJEUX

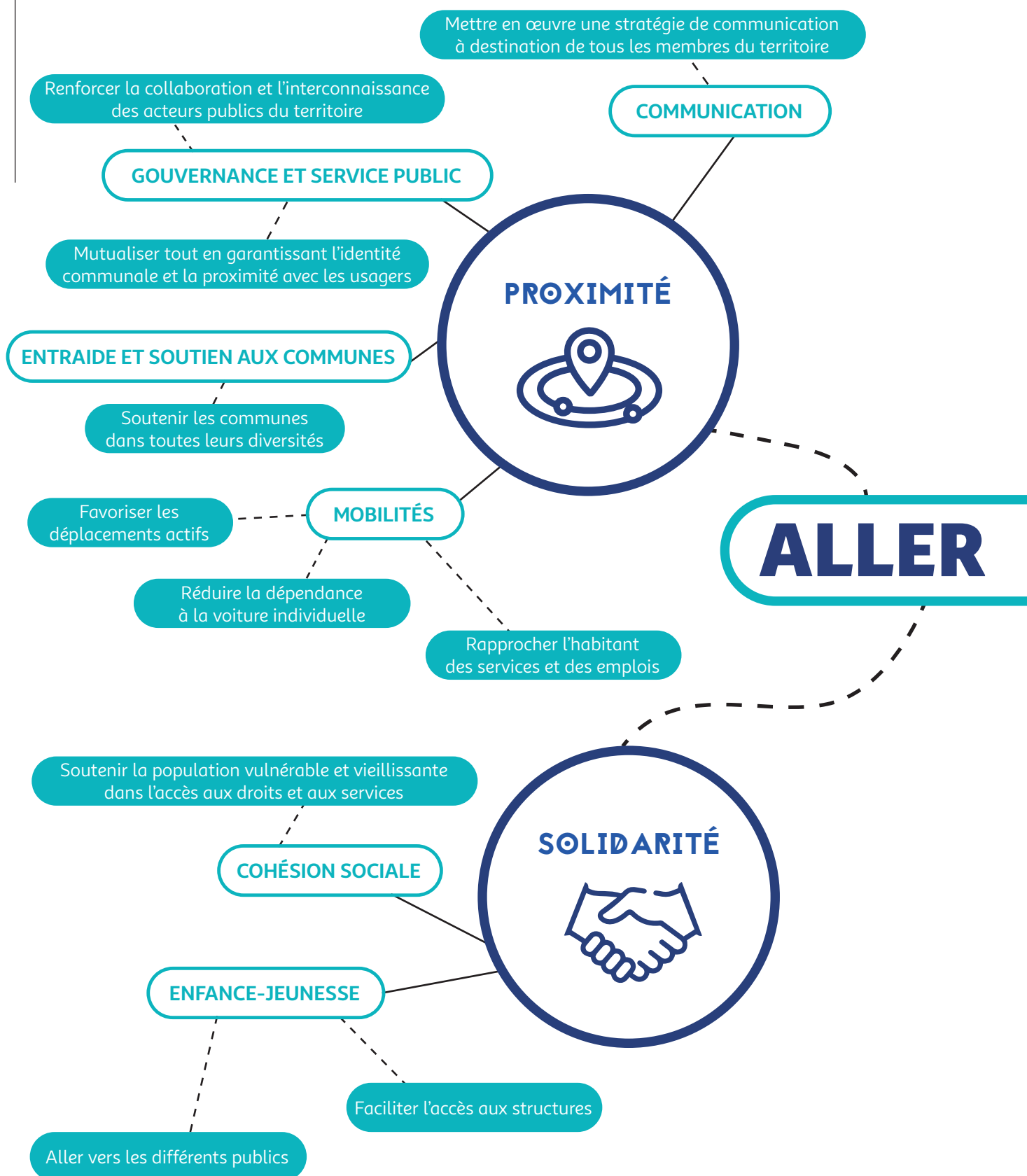


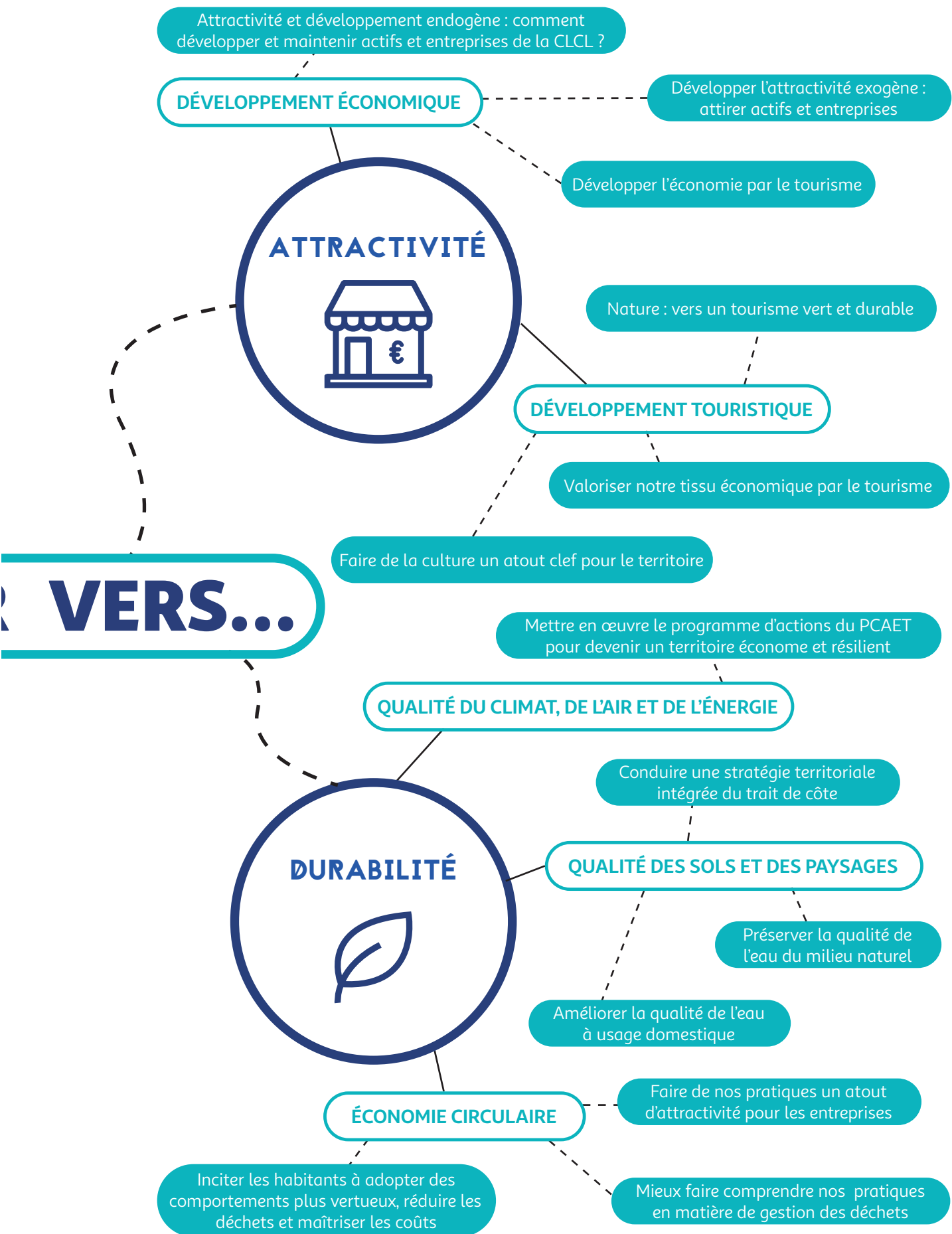
Au lendemain de plusieurs transferts de compétences vers l'intercommunalité et dans un contexte dans lequel la manière d'administrer le service public est en mouvance, la question de « **l'aller-vers** » s'affirme comme le fil conducteur du projet de territoire de la CLCL.

Cet enjeu transversal soulève des questions relatives à l'animation du territoire et à la manière dont il faut faire vivre les acteurs, privés et publics. La communication et la gouvernance sont des thématiques fortes et constituent des axes de travail prioritaires. La question de l'accès au service public répond également à l'enjeu de mobilité, qui dépasse la seule notion de transport et qui implique de travailler en transversalité.

“ **ALLER
VERS...** ”

LA STRATÉGIE POLITIQUE





ENJEU N°1 PROXIMITÉ





RENFORCER LE LIEN ENTRE LES ACTEURS ET LES HABITANTS EN S'APPUYANT SUR LES RÉSEAUX PHYSIQUES ET NUMÉRIQUES

Face à une société en évolution constante, la CLCL fait le pari de la **PROXIMITÉ** : renforcer un équilibre et une dynamique territoriale au plus près de l'habitant. Communauté Lesneven Côte des Légendes a à cœur d'assurer des services de proximité pour que l'habitant trouve des réponses localement, dans un souci d'accès aux services et de mobilité. La CLCL veut faire de « **L'ALLER VERS** » un des axes prioritaires de son projet de territoire.

Par ailleurs, la Communauté Lesneven Côte des Légendes se donne l'objectif d'accompagner les communes et de mobiliser les ressources nécessaires pour un équilibre territorial.

Les réponses devront être novatrices pour répondre à l'ambition posée et pourront s'appuyer notamment sur 5 objectifs.

ENJEU N°1 PROXIMITÉ



THÈME N°1 : MOBILITÉS

La mobilité détermine l'accès aux services publics, aux soins, aux commerces et à l'emploi. Le territoire de la Communauté Lesneven Côte des Légendes connaît des disparités dans l'accès aux services de proximité dues au faible développement des alternatives à la mobilité. Par ailleurs, l'analyse des flux entre le domicile et le travail a mis en évidence que 87% des actifs vivant sur le territoire utilisent leur voiture personnelle, les transports en commun ne concernant que 2% des trajets. Afin de donner à tous les habitants du territoire un accès aux services, la CLCL doit favoriser les différents modes de transport et leurs accès.



PAROLE D'ÉLU

La mobilité revêt un enjeu majeur pour notre territoire excentré des grands axes et pôles urbains avec un double objectif :

- Réduire les émissions de CO₂ en lien avec notre PCAET,
- Et permettre à tout habitant du territoire d'accéder aux services, commerces, équipements,... quelle que soit sa commune d'implantation »

Raphaël Rapin
Vice-président



OBJECTIF N°1 : RAPPROCHER L'HABITANT DES SERVICES DE PROXIMITÉ

- Améliorer l'accès aux services de proximité
- Développer l'interconnaissance entre acteurs du territoire

Exemples d'actions :

- Favoriser la création ou le maintien du commerce local sous diverses formes
- Permanences des services publics

- Former les agents communaux sur différents sujets communautaires

PROXIMITÉ

OBJECTIF N°2 :

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE À LA VOITURE INDIVIDUELLE

- ▲ Sensibilisation, pédagogie et communication
- ▲ Optimiser et améliorer les lignes de transport collectif
- ▲ Tarification
- ▲ Réduire l'autosolisme
- ▲ Développer la pratique du vélo

Exemples d'actions :

- Stationnement sécurisé pour les vélos
- Service de location longue durée de vélos
- Déploiement de la communication pour faire découvrir les transports en commun
- Optimiser les horaires de la ligne Brest/Lesneven

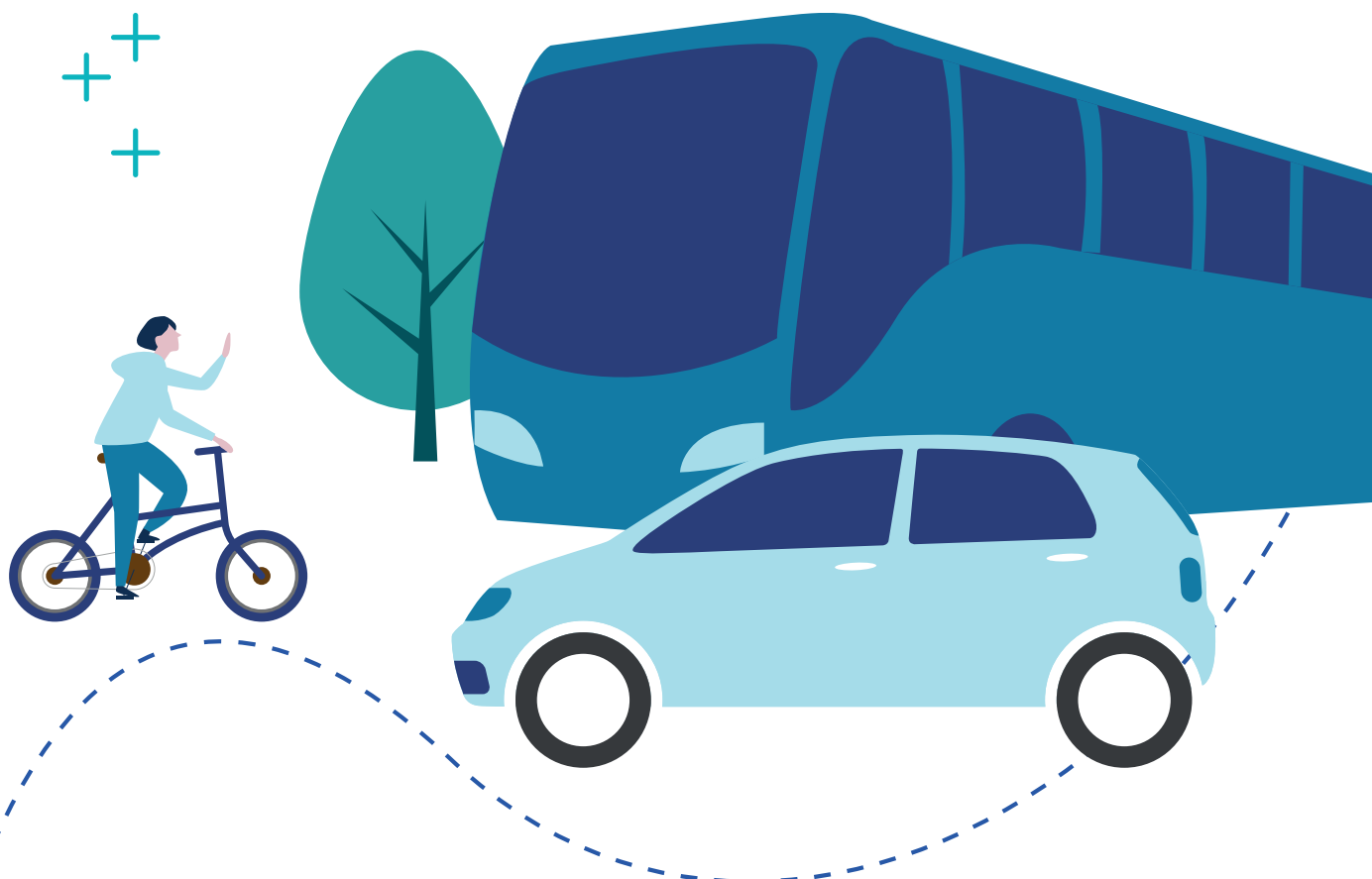
OBJECTIF N°3 :

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ACTIFS

- ▲ Développer des circuits intercommunaux et des voiries dédiées

Exemples d'actions :

- Réfléchir à la mise en place d'un transport interurbain
- Développer le covoiturage pour favoriser les déplacements actifs



ENJEU N°1 PROXIMITÉ



THÈME N°2 : GOUVERNANCE ET SERVICE PUBLIC

La coopération entre l'intercommunalité et les communes membres doit servir à un avenir commun qui est de développer le territoire pour répondre aux besoins des usagers, des entreprises et des associations, afin d'éviter le risque de distanciation avec les communes. Le travail et le partage des valeurs entre les différents acteurs communautaires permet de conserver l'attractivité du territoire et sa dynamique en préservant ses forces : une offre diversifiée de services, une cohésion sociale et culturelle et une collectivité à taille humaine avec un cadre de vie agréable.



PAROLE D'ÉLUE

La CLCL doit concourir à l'aménagement équilibré du territoire en instaurant des instances de dialogue et de concertation avec les acteurs publics du territoire, dans le but de voir émerger une solidarité locale et une dynamique de mobilisation à travers un projet de territoire.

Claudie Balcon
Présidente



OBJECTIF N°1 : RENFORCER LA COLLABORATION ET L'INTERCONNAISSANCE DES ACTEURS PUBLICS DU TERRITOIRE

- Animer le territoire communautaire
- Renforcer les liens avec les communes (interconnaissance entre élus et agents techniques)
- Renforcer les liens avec les partenaires et les acteurs du territoire

Exemples d'actions :

- Rôle d'ambassadeurs du territoire des vice-présidents
- Vulgariser le projet de territoire
- Temps de rencontre et convivialité
- Maintenir le rôle d'accueil des mairies

PROXIMITÉ



PAROLE D'ÉLUE

La mutualisation doit permettre de développer des politiques plus ambitieuses au service des usagers. Elle doit être adaptée aux capacités et aux besoins de toutes les communes du territoire et doit renforcer la solidarité entre chacune d'elles.

Claudie Balcon
Présidente



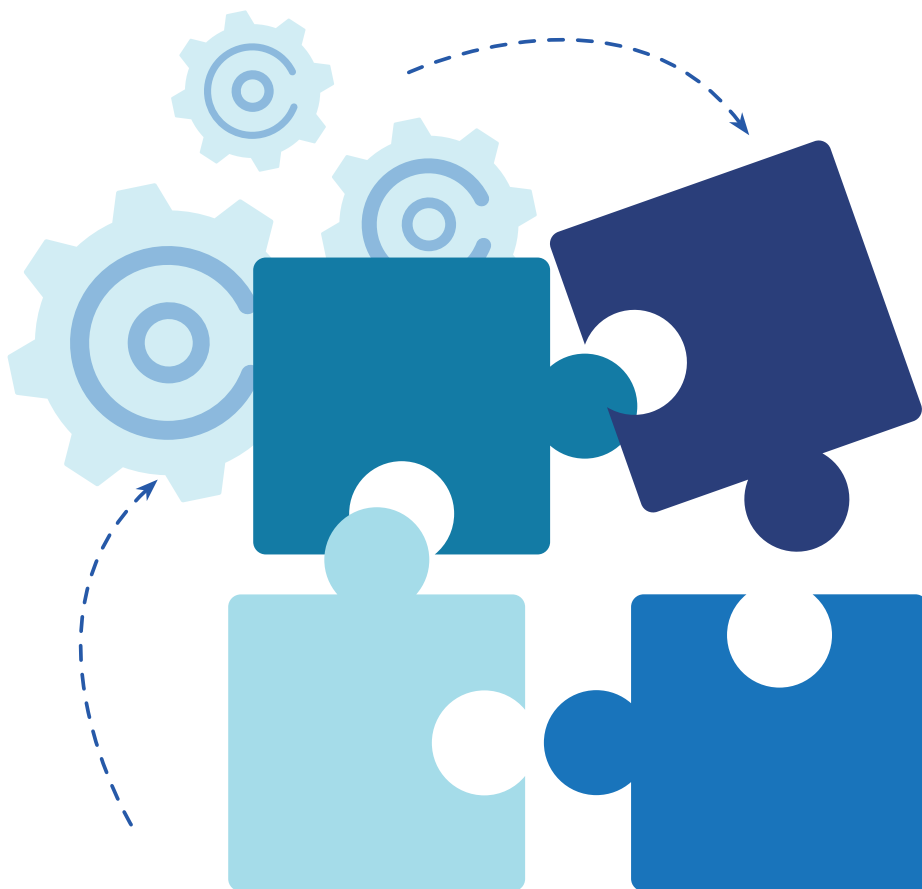
OBJECTIF N°2 : MUTUALISER TOUT EN GARANTISSANT L'IDENTITÉ COMMUNALE ET LA PROXIMITÉ AVEC LES USAGERS

■ Développer le schéma de mutualisation

Exemples d'actions :

- Développer la mutualisation des achats

- Étudier l'opportunité d'une mutualisation des locaux



ENJEU N°1 PROXIMITÉ



THÈME N°3 : ENTRAÏDE ET SOUTIEN AUX COMMUNES

L'intercommunalité constitue aussi une instance d'échanges entre les collectivités du territoire. Tout en préservant l'identité de chacune d'elles, le bloc communal veille à la solidarité entre les communes en faveur des habitants. L'entraide des municipalités s'effectue notamment par la collaboration des services pour un travail en réseau, facilitant la gestion des dossiers et des relations humaines. La mutualisation de moyens est aussi un vecteur de partage des savoirs et des savoir-faire. Cette dernière est aussi financière. Le pacte financier et fiscal en est un levier. Il participe à la mise en œuvre du projet de territoire, pour optimiser les situations financières du territoire et harmoniser les flux financiers entre les communes et la CLCL.



PAROLE D'ÉLU

Notre attractivité, notre dynamisme, notre cadre de vie, nos projets structurants sont les atouts de notre territoire. Pour poursuivre notre développement, nous nous devons de gérer les finances publiques rigoureusement, vertueusement.



Pascal Goulaouic
Vice-président

OBJECTIF N°1 : SOUTENIR LES COMMUNES DANS TOUTES LEURS DIVERSITÉS

- ▀ Vers un nouveau pacte financier et fiscal
- ▀ Développer les réseaux d'entraide

Exemples d'actions :

- Élaboration d'un pacte financier et fiscal

- Solidarité entre les communes

PROXIMITÉ

THÈME N°4 : COMMUNICATION

La stratégie politique et les différentes actions communautaires doivent se déployer sur différents canaux de communication, internes et externes, pour renforcer l'attractivité et le lien avec les usagers du territoire. La communication entre les différents services et les communes doit permettre de favoriser l'accès à l'information localement.

OBJECTIF N°1 : METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION À DESTINATION DE TOUS LES MEMBRES DU TERRITOIRE

- Renforcer la communication «interne» (communes, partenaires et institutionnels)
- Renforcer la communication «externe» plus ciblée (habitants, touristes, entreprises,...)

Exemples d'actions :

- Harmoniser les supports de communication
- Renforcer l'accessibilité des services communautaires

- Faire connaître la CLCL aux usagers et aux habitants
- Développer et faire vivre les supports de communication



ENJEU N°2

SOLIDARITÉ





FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ENTRE TOUS LES MEMBRES DU TERRITOIRE

Comment accéder aux services, à la santé, à l'emploi, aux modes de garde, ... ? La Communauté de communes souhaite accompagner les populations dans ces différents domaines: le numérique, l'équité d'accès aux services des populations, l'accompagnement des parents et des jeunes. La question de « **L'ALLER VERS** » est ici aussi prégnante et l'ambition politique est clairement affichée.

ENJEU N°2 SOLIDARITÉ



THÈME N°1 : COHÉSION SOCIALE

Le territoire de la CLCL est doté d'une offre satisfaisante de services publics. Cependant, les prévisions démographiques du territoire se tournent vers un vieillissement de la population. Il est nécessaire d'adapter le territoire à cette situation en renforçant les services publics à la population pour éviter la fracture sociale et numérique, pour attirer de nouveaux ménages et ainsi conserver une mixité sociale.



PAROLE D'ÉLUE

Notre objectif est l'accès pour tous aux différents services (emploi, numérique, accès aux droits, social, santé...). Aller vers tous les habitants du territoire est notre priorité!



Cécile Galliou
Vice-présidente

OBJECTIF N°1 : SOUTENIR LES POPULATIONS VULNÉRABLES ET VIEILLISSANTES DANS L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

- Soutenir les populations en difficulté face au numérique
- Réduire le besoin en déplacement des personnes les plus vulnérables
- Déployer un réseau entre les services afin d'en faciliter l'accès pour tous

Exemples d'actions :

- Aider en priorité les aînés et les plus vulnérables
- S'appuyer sur les ressources de la MSAP
- Réduire la fracture numérique pour tous
- Communiquer auprès des familles
- «Aller vers» l'usager
- Faciliter l'accès à la santé et aux droits
- Valoriser et informer sur les services proposés par les partenaires
- Faciliter la mobilité pour tous
- Valoriser les dispositifs dédiés à l'emploi et l'insertion

SOLIDARITÉ

THÈME N°2 : ENFANCE-JEUNESSE

L'enfance jeunesse constitue une force pour le devenir du territoire. La politique enfance jeunesse est l'affaire de tous, des partenaires institutionnels et des structures actives sur le territoire. C'est en ce sens que l'axe parentalité est développé dans ce projet de territoire ; axe transversal majeur il concerne différents moments de vie des familles. Les actions inscrites ont pour objectif de permettre à tous les parents de concilier vie professionnelle et vie personnelle : l'accès au mode de garde ou au temps de répit, l'accompagnement sur des temps de paroles ou de recherche d'information, ou encore dans l'épanouissement de tout à chacun parents comme enfants.



PAROLE D'ÉLU

Permettre à chaque parent, quelque soit l'âge de son enfant, de pouvoir trouver réponses à ses questions via un canal unique.



Yves Quinquis
Vice-président

OBJECTIF N°1 : FACILITER L'ACCÈS AUX STRUCTURES

- Permettre aux parents de bénéficier d'un choix en terme de mode de garde
- Soutenir les structures et leurs dispositifs

Exemples d'actions :

- Inciter toutes les communes du territoire à conventionner avec les structures - Soutenir la vie en collectivité

OBJECTIF N°2 : ALLER VERS LES DIFFÉRENTS PUBLICS

- Aller vers les parents et les familles
- Aller vers les jeunes

Exemples d'actions :

- Valoriser les dispositifs existants de soutien à la parentalité
- Créer et faire vivre une maison des parents

- Adapter l'offre jeunesse aux pratiques et aux besoins
- Aller-vers les jeunes autour de la prévention

ENJEU N°3

ATTRACTIVITÉ





DÉVELOPPER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

La CLCL mène une politique volontariste en matière de développement économique. Différentes solutions d'immobilier d'entreprises ont ainsi été développées, des zones d'activités ont été aménagées permettant d'accueillir des entreprises en création ou en développement, qu'elles viennent de l'extérieur (développement exogène) ou déjà implantées (développement endogène) sur le territoire. La dynamique économique s'appuie sur tout un volet animation territoriale avec notamment la fête de l'économie locale ou encore le travail partenarial avec l'ensemble des acteurs économiques. La Communauté de communes souhaite poursuivre son objectif d'accueil et d'accompagnement des entreprises pour développer des activités qualitatives et diversifiées, génératrices d'emplois dans une optique d'équilibre territorial.

En parallèle, le tourisme représente un secteur économique majeur de notre territoire qui s'appuie notamment sur la qualité de son cadre de vie. Les élus souhaitent poursuivre ce travail en s'orientant vers un tourisme nature toujours plus vert et durable. Un autre atout du territoire sera au cœur de la politique touristique communautaire à travers la notion de «culture» (historique, patrimoniale, artistique,...), sans oublier la valorisation du tissu économique local par le tourisme. Équilibrer les flux touristiques sur l'ensemble du territoire communautaire, sur toutes les saisons et renforcer l'ancrage local du tourisme seront les objectifs transversaux de la CLCL pour construire et accompagner un tourisme en transition.

ENJEU N°3 ATTRACTIVITÉ



THÈME N°1 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Du fait de son positionnement géographique par rapport aux agglomérations de Brest et Morlaix, la CLCL constitue un pôle économique intermédiaire. La moitié des actifs travaille sur l'intercommunalité et un quart se rend dans l'agglomération brestoise. Les actifs sont plus « captifs » du territoire, car ils y résident et y travaillent.

Le pôle rural bénéficie d'une forte activité agricole, que ne manque pas de soutenir la Communauté de communes. La CLCL regroupe une partie non négligeable de ses emplois dans l'agriculture. (9,7% contre 3,65% pour le pays de Brest).

Le territoire compte également un tissu dense et dynamique de très petites entreprises et quelques gros employeurs. Suivant la nature de leurs activités, les entreprises ont des localisations préférentielles : en zones d'activités, en milieu rural de manière « isolée », sur le littoral et dans les centres villes et centres bourgs qui concentrent de nombreuses activités pourvoyeuses d'emplois.



PAROLE D'ÉLU

En matière de développement économique l'enjeu des années à venir sera de renforcer notre attractivité pour nos entreprises, nos talents, en capitalisant sur les atouts et la diversité de l'écosystème économique local, d'attirer de nouvelles forces vives en facilitant l'implantation des entreprises grâce à une offre foncière et immobilière diversifiée, tout en veillant à préserver le cadre de vie de la Côte des Légendes.

Pascal Kerboul
Vice-président

ZAE



ATTRACTIVITÉ

OBJECTIF N°1 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ EXOGÈNE (EXTÉRIEUR) : ATTIRER LES ACTIFS ET ENTREPRISES

- Communiquer, promouvoir le territoire et sa qualité de vie
- Attirer les futures «pépites» du territoire
- Maintenir un écosystème durable à l'échelle du bassin de vie
- Développer l'offre de foncier pour accueillir les entreprises

Exemples d'actions :

- Utiliser les réseaux pour promouvoir la qualité de vie du territoire
- Communiquer sur le potentiel autour des activités nautiques et de la filière algues
- Faciliter le déploiement de la vente directe
- Développer l'offre de logements locatifs liés à l'activité économique
- Développer les activités de la Silver économie
- Soutenir l'artisanat sur le territoire et attirer les artisans vers les petites ZA

OBJECTIF N°2 : ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE (DÉJÀ IMPLANTÉ) : COMMENT DÉVELOPPER ET MAINTENIR ACTIFS ET ENTREPRISES DE LA CLCL ?

- Promouvoir et valoriser le tissu économique local
- Enrichir le réseau des acteurs du territoire pour développer l'interconnaissance
- Favoriser les conditions de développement des activités économiques

Exemples d'actions :

- Proposer une signalétique pour faire connaître les producteurs locaux
- Promouvoir les actions des commerçants et des artisans
- Maintenir les commerces et services de proximité
- Mettre en place une bourse de l'emploi
- Attirer les compétences RH pour attirer les entreprises

OBJECTIF N°3 : DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE PAR LE TOURISME

- Développer et promouvoir une marque de territoire
- Promouvoir des visites d'entreprises
- Développer le tourisme d'affaires

ENJEU N°3 ATTRACTIVITÉ



THÈME N°2 : DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Au nord du territoire, l'économie s'est essentiellement développée autour du tourisme et de l'agriculture légumière, sources significatives de revenus et d'emplois. Le littoral peut s'appuyer particulièrement sur son cadre de vie remarquable et son environnement préservé. Cependant, l'éloignement des zones d'emplois et le manque d'activité économique du littoral participent à la distorsion entre le nord et le sud.

Le site de Meneham est un pôle culturel et touristique structurant, comme la basilique Notre-Dame du Folgoët ou le phare de Pontusval. Le territoire de la Communauté Lesneven Côte des Légendes représente 10% de la capacité d'accueil touristique du Pays de Brest.



PAROLE D'ÉLU

Le tourisme représente un secteur économique majeur de notre territoire qui s'appuie sur son cadre de vie. Nous souhaitons faire de la culture un atout clef, nous orienter vers un tourisme nature toujours plus vert et durable et valoriser notre tissu économique par le tourisme.

Christian Colliou
Vice-président



OBJECTIF N°1 :

FAIRE DE LA CULTURE UN ATOUT CLEF POUR LE TERRITOIRE

- Collecter, connecter et valoriser nos spécificités locales
- Sauvegarder et pérenniser les sites et aménagements existants
- Animer le territoire par le spectacle vivant et les arts visuels
- Se différencier par la création de l'imaginaire

Exemples d'actions :

- Inventorier et promouvoir notre patrimoine
- Appuyer et aider les associations locales de préservation et de restauration de patrimoine
- Valoriser un point d'entrée de la Côte des Légendes par la terre
- Poursuivre la valorisation et asseoir la vitrine de Meneham
- Organiser des événements hors saison
- Accompagner le développement du festival LIM

ATTRACTIVITÉ

OBJECTIF N°2 :

NATURE : VERS UN TOURISME VERT ET DURABLE

- Protéger et valoriser une nature préservée
- Gérer et équilibrer les flux pour un tourisme en adéquation avec son environnement et ses habitants
- Mettre le développement durable au cœur de notre politique touristique

Exemples d'actions :

- Créer des synergies entre les zones naturelles
- Réfléchir et anticiper la gestion des flux des véhicules motorisés
- Promouvoir et développer les itinéraires de circulations douces
- Favoriser l'itinérance sur la CLCL par la mise en place de services

OBJECTIF N°3 :

VALORISER NOTRE TISSU ÉCONOMIQUE PAR LE TOURISME

- Booster les visites d'entreprises
- Créer un circuit autour d'un axe économique fort, porteur de sens et d'images
- Développer le tourisme d'affaire

Exemples d'actions :

- Développer l'offre existante des visites d'entreprises
- Proposer un circuit autour de la gastronomie, du terroir, du cinéma,...



ENJEU N°4

DURABILITÉ





DEVENIR UN MOTEUR DES TRANSITIONS D'AVENIR

La Communauté de communes se positionne comme un acteur incontournable dans la transition environnementale. Différentes politiques mises en place depuis plusieurs années par la CLCL confirment cette ambition. La collectivité œuvre ainsi sur la question de la gestion des algues vertes, celles des assainissements individuels, des déchets ainsi que sur la promotion du tri ou, plus récemment par la prise des compétences « eau et assainissement ». Cet objectif de transition environnementale se traduit également en matière de politique de l'habitat, de mobilité durable, de mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie ou encore d'une stratégie territoriale de gestion du trait de côte.

Les élus souhaitent poursuivre dans cette voie et conforter leur rôle en matière de transition environnementale en s'appuyant notamment sur plusieurs orientations.

ENJEU N°4 DURABILITÉ



THÈME N°1 : LA QUALITÉ DU CLIMAT, DE L'AIR, DE L'ÉNERGIE

Le plan climat air énergie territorial (PCAET), document cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité, constitue un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. C'est un outil d'animation du territoire qui définit les objectifs afin d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement, de s'y adapter, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie, en cohérence avec les engagements nationaux. Il intègre les enjeux de qualité de l'air. Ce document, complémentaire au PLUI, en cours de construction sur la CLCL, est valable pour une période de 6 ans.



PAROLE D'ÉLU

Notre territoire doit sans cesse se remettre en question avec un objectif exemplaire et ambitieux de réduction de notre empreinte carbone et d'adaptation au changement climatique.



Christophe Bèle
Vice-président

OBJECTIF N°1 : METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME D'ACTIONS DU PCAET POUR DEVENIR UN TERRITOIRE ÉCONOME ET RÉSILIENT

- ▀ Développer un habitat moins consommateur en énergie
- ▀ Rendre sobre et décarbonée la mobilité
- ▀ Soutenir le développement des énergies renouvelables
- ▀ Favoriser l'émergence d'une économie circulaire
- ▀ Sensibiliser, mobiliser les citoyens
- ▀ Adapter le territoire aux effets du changement climatique
- ▀ Soutenir l'agriculture et une alimentation durable
- ▀ Rendre exemplaire les pratiques des collectivités

Exemples d'actions :

- Faciliter le développement d'une recyclerie
- Développer un réseau de citoyens du climat
- Mettre en place une plateforme de rénovation de l'habitat
- Mettre en place une formation de sensibilisation sur l'énergie auprès des écoles de la CLCL (Watty à l'école)
- Créer un pôle d'échange multimodal

DURABILITÉ

THÈME N°2 : LA QUALITÉ DES SOLS ET PAYSAGES

Le territoire dispose d'atouts naturels : espaces verts, plages, bois,... entre littoral et ruralité qu'il convient de préserver. Le littoral est particulièrement exposé aux risques d'élévation du niveau de la mer et de recul du trait de côte. Plusieurs solutions sont envisagées pour répondre à l'objectif de territoire résilient aux effets du changement climatique (maintien et structure du bocage, gestion des espaces littoraux et de la ressource en eau).



PAROLE D'ÉLU

La montée des océans oblige notre territoire à s'adapter, à être réactif, à être créatif pour conserver son attrait et bien vivre au Pays.



Raphaël Rapin
Vice-président

OBJECTIF N°1 : CONDUIRE UNE STRATÉGIE TERRITORIALE INTÉGRÉE DU TRAIT DE CÔTE

- Mettre en place un suivi géomorphologique du trait de côte
- Développer une stratégie territoriale en concertation avec les acteurs du territoire
- Planifier l'aménagement du territoire en prenant en compte les effets du changement climatique
- Expertiser les ouvrages (digues) afin de mettre en place une gestion préventive pluriannuelle
- Améliorer la conscience du risque
- Préserver les cordons dunaires

Exemples d'actions :

- Diagnostics ouvrages
- Étude baie de Goulven
- Mise en place des ateliers de construction « la mer monte »
- Simuler l'augmentation du niveau de la mer
- Prendre en compte les impacts dans la construction du PLUI

ENJEU N°4 DURABILITÉ



PAROLE D'ÉLU

Le grand cycle de l'eau passe au pied de nos maisons, de nos entreprises, au bas de nos champs. C'est dans chacun de ces lieux que nous devons agir pour préserver la qualité de l'eau que nous buvons et dans laquelle nous nous baignons.

René PAUGAM
Vice-président



OBJECTIF N°2 :

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU DU MILIEU NATUREL

- Optimiser la fertilisation des sols
- Inciter aux pratiques de couverts végétaux hivernaux
- Promouvoir les systèmes fourragers herbagers
- Pérenniser le programme Breizh Bocage

Exemples d'actions :

- Poursuite du programme de lutte contre les algues vertes



DURABILITÉ



PAROLE D'ÉLU

La bonne gestion de l'eau à usage domestique est et restera un défi majeur du développement durable. Consciente de ces enjeux, la communauté s'engage dans une démarche volontariste sur l'ensemble de notre territoire pour d'une part, garantir aux usagers l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante, et d'autre part, assurer le traitement des eaux usées, que ce soit par l'exploitation d'un réseau d'assainissement collectif performant ou en veillant à la conformité des assainissements individuels.

Pierre Guiziou
Vice-président



OBJECTIF N°3 :

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU À USAGE DOMESTIQUE

- Assurer la potabilité de l'eau
- Entretenir les ouvrages et réseaux d'assainissement collectif existants
- Résorber le nombre d'installations d'assainissement individuelles polluantes
- Partager les enjeux

Exemples d'actions :

- Etude du schéma directeur assainissement
- Mener une réflexion sur la communication autour du prix de l'eau



ENJEU N°4 DURABILITÉ



THÈME N°3 : ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La nécessité de préserver les ressources naturelles n'a jamais été aussi prégnante y compris pour les élus du territoire. Les communes ainsi que la Communauté de communes doivent avoir un rôle moteur dans l'énergie collective de transition environnementale. La durabilité économique est également une préoccupation des élus du territoire, via la recherche de nouveaux modèles économiques plus durables (économie circulaire, éco-conception,...).



PAROLE D'ÉLU

Nous devons développer, à tous les niveaux, les grands principes de l'économie circulaire en adoptant des comportements plus vertueux : produire de manière durable, limiter notre consommation, réduire la production de déchets et le gaspillage, développer le tri et le recyclage tout en maîtrisant nos coûts. La mobilisation de la population, des collectivités et des entreprises sur cet enjeu majeur doit être un atout d'attractivité pour le territoire.

Christophe Bèle
Vice-président



OBJECTIF N°1 : INCITER LES HABITANTS À ADOPTER DES COMPORTEMENTS PLUS VERTUEUX, RÉDUIRE LES DÉCHETS ET MAÎTRISER LES COÛTS

- Communiquer et sensibiliser les acteurs du territoire
- Sensibiliser les acteurs du territoire via des animations
- Intégrer la gestion des déchets dans une politique environnementale globale

Exemples d'actions :

- Communiquer sur les « trucs et astuces » pour réduire ses déchets
- Valoriser les comportements les plus vertueux
- Inciter à la consommation de produits en vrac
- Communiquer sur la bonne qualité de l'eau du

robinet pour diminuer notamment les bouteilles plastiques

- Poursuivre et intensifier la démarche de sensibilisation et de communication auprès du jeune public

DURABILITÉ

OBJECTIF N°2 : MIEUX FAIRE COMPRENDRE NOS PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS

- Communiquer et sensibiliser sur les bons gestes de tri
- Poursuivre les actions visant à améliorer la qualité du tri
- Lutter contre les comportements incivils

Exemples d'actions :

- Communiquer sur les résultats du tri
- Expliquer les modalités de collecte en apport volontaire et en porte à porte
- Améliorer l'environnement des colonnes pour limiter les incivilités

OBJECTIF N°3 : FAIRE DE NOS PRATIQUES UN ATOUT EN MATIÈRE D'ATTRACTIVITÉ POUR LES ENTREPRISES

- Communiquer et animer une démarche de sensibilisation autour des pratiques vertueuses
- Soutenir les professionnels dans leur geste du tri et faciliter la pratique

Exemples d'actions :

- Organiser une brocante de matériaux
- Communiquer sur les consignes de tri



L'élaboration du projet de territoire est une démarche collaborative entre élus, avec l'appui des services communautaires. La réussite du projet dépend de l'adhésion et de la participation de tous. L'absence de cadre réglementaire laisse une liberté aux collectivités territoriales quant à la manière de conduire ce travail. Un premier projet de territoire a été élaboré lors du mandat précédent. Les élus de la CLCL souhaitent s'inscrire dans cette dynamique et aspirent à un projet politique ambitieux en phase avec les réalités locales.



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

12 boulevard des Frères Lumière
29260 Lesneven
02 98 21 11 77

